



ADDENDA # 1

Date: le 13 janvier 2021

Titre: Formation avancée de conducteur de véhicules blindés

Le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement modifie par la présente, conformément au présent addenda, la Demande de propositions (DDP) pour la prestation de Formation avancée de conducteur de véhicules blindés, portant le numéro 21-179051-AWCT-SA. Le présent addenda fait partie de la DDP et a pour objet:

1. Répondre aux questions relatives à la DDP
2. Apporter des modifications à la DDP

Le présent addenda est émis avant la réception des offres afin de fournir des révisions et des clarifications aux documents d'appels d'offres.

QUESTIONS ET RÉPONSES

- Q1. Bien qu'il n'y ait pas de mention spécifique du véhicule pour lequel la formation est requise, nous aimerions savoir s'il s'agit de celui spécifié sous 1.Portée, 1.1 Terminologie :

TLC 200 Toyota Land Cruiser 200

C'est la seule mention d'un type de véhicule spécifique qui figure dans votre demande de proposition et, comme il n'y a pas d'exigences obligatoires spécifiées au point 2.7 Moyens de formation, nous présumons que le véhicule ne doit pas nécessairement être un Toyota Land Cruiser 200.

Cette évaluation est-elle correcte en ce qui concerne le type de véhicule (marque et modèle) à utiliser pour cette formation ?

- R1. Cette information est correcte, l'exigence n'impose pas l'utilisation du TLC 200 Toyota Land Cruiser 200, cependant, le type de véhicule qui sera utilisé pour dispenser cette formation doit répondre à l'exigence spécifiée dans l'énoncé des travaux (SOW), section 2.7 **MOYENS DE FORMATION** :

Les véhicules de formation doivent être :

- Des VB VUS en état de rouler, en excellent état de marche avec des systèmes de climatisation et de chauffage pleinement opérationnels et fonctionnels.
- Des VB VUS 4RM avec une cote balistique de niveau 4 ou supérieure.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES